



FÉDÉRATION **F**RANÇAISE D'**A**ÏKIDO ET DE **B**UDO
COMMISSION NATIONALE AÏKI TAÏSO (CNAT)

Lettre info de la CNAT - Création de section

À l'attention des clubs et enseignants de la FFAB

- Créez une section Aïki Taïso
- Obtenez la certification fédérale
- Faites recenser votre section auprès de la Commission Nationale Aïki Taïso.

À l'attention des ligues et/ou C.I.D.

- Désignez un(e) référent(e) régional(e) Aïki Taïso qui sera le lien avec la Commission Nationale.

Objectifs et avantages :

- l'Aïki Taïso est une activité alternative pouvant se pratiquer sans contact
- activité complémentaire sport-santé, bien-être, ouvrant droit aux subventions (santé, seniors...)
- augmentation du nombre de licenciés et des ressources financières des clubs
- peut servir de transition vers le cours d'Aïkido
- permet aux aikidokas et seniors déjà adhérents d'approfondir ce travail préliminaire
- fidélisation des adhérents par une activité complémentaire comprise dans l'inscription initiale
- la certification permet de répondre aux exigences des municipalités et autres structures
- le recensement servira à la promotion de vos activités, de la ligue...

Pour tout renseignement, prenez contact avec la CNAT.

合
氣
体
操